

Convention Preparation (English)

Date: February 8th, 2020

Time: 9:00 am to 4:00 pm

Location: Delta Beausejour Marriott
750 Main Street
Moncton, NB

.....
This course will be offered in English

This workshop will introduce activists to the purpose and mechanics of a union convention. The why, what and how of conventions is introduced.

This course is intended for first time delegates and observers attending convention.

What is covered:

- Members residing within a 40 km radius of course location will receive a \$50 per diem upon completion of course
- Expenses for members residing more than 40 kms from course location can be considered (travel, hotel, meals); however, **pre-approval will be required**
- Loss of salary (where applicable) will be reimbursed. Members who work weekends or evenings **must provide a shift schedule.**
- Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.

NOTE: *Members requesting expenses beyond the \$50 per diem should provide details at time of registration for these additional expenses to be considered and receive pre-approval.*

Deadline to register is January 24th, 2020 at 4:30 pm

Members will be informed of their acceptance by January 31, 2020

HOW TO REGISTER FOR THIS COURSE ?

Online applications can be found [here](#)



Cours préparation au congrès (anglais)

Date: 8 février, 2020

Heure: 9h00 à 16h00

Lieu: Delta Beausejour Marriott
750 rue Main
Moncton (N.-B.)

.....
Ce cours sera offert en anglais.

Cet atelier donne aux militantes et aux militants un aperçu du but et du déroulement d'un congrès syndical. La raison d'être et les aspects pratiques des congrès seront abordés.

Cette formation est conçue pour les délégué-e-s et observateurs et observatrices qui participeront au congrès pour une première fois.

Ce qui sera couvert :

- Les membres résidant à l'intérieur d'une zone de 40 kms du lieu de la formation recevront une indemnité de 50\$ par jour après avoir terminé la formation
- Les dépenses pour les membres habitant à plus de 40 kms du lieu de la formation pourront être considérées (kilométrage, hôtel, repas), mais **exigeront toutefois une pré-approbation**
- Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée. Les membres travaillant les soirs et/ou les fins de semaine devront **soumettre une copie de leur horaire**
- Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.

À NOTER : *Les membres qui demanderont un remboursement des dépenses au-delà de l'indemnité de 50 \$ devront fournir les détails au moment de leurs inscriptions afin que ces dépenses additionnelles soient considérées et pour approbation.*

Date limite pour s'inscrire est le 24 janvier, 2020 à 16h30

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard le 31 janvier, 2020.

COMMENT S'INSCRIRE? Vous trouverez l'applications en ligne [ici](#)

